



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Chauffons-les-foyers-pas-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°32 > **Chauffons les foyers, pas la planète !**

1er septembre 2006

Chauffons les foyers, pas la planète !

Les Amis de la terre lancent une action d'alerte sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat. Deuxième émetteur de gaz à effet de serre, le logement est au centre des préoccupations de nombreux ménages qui peinent à payer leur facture d'énergie.

Une préoccupation collective

Soutenue par différentes associations : de protection de l'environnement (Réseau Sortir du Nucléaire et Réseau Action Climat), de solidarité (Fondation Abbé Pierre et UNAF), de professionnels (Comité de Liaison des Energies Renouvelables), de collectivités locales (AMORCE), d'usagers (ANCC et Action Consommation). cette campagne montre à quel point les acteurs concernés viennent d'horizons différents.

Le constat est unanime : l'état du parc de logements en France est catastrophique. Les consommations d'énergies (fossiles et nucléaire) sont en augmentation depuis 30 ans sans que cela suffise à chauffer correctement l'ensemble de la population française, puisque plus de 2 millions de ménages ont souffert du froid dans leur logement pendant plus de 24 heures durant l'hiver 2005. Au coeur du problème : l'état des logements, et particulièrement des logements anciens, construits avant les premières réglementations thermiques de 1975.

Une alliance se crée pour déclencher la rénovation massive des logements afin de diviser par 4 les besoins énergétiques des bâtiments et des habitants d'ici 2050, engagement inscrit dans la loi depuis 2005.

Objectif : des logements à faible consommation énergétique

Les marges de progressions sont immenses pour faire passer la consommation énergétique primaire des logements de plus de 300 à 50 kWh/m²/an. C'est le chauffage qui capte l'essentiel des consommations énergétiques dans le secteur résidentiel. Un travail est donc à faire sur l'isolation thermique des logements afin de réduire les besoins de chauffage. Cela consiste à isoler le toit et les murs, les planchers, poser des vitrages à faible émissivité, s'équiper d'une chaudière correctement réglée et alimentée par des énergies renouvelables (bois, solaire, géothermie...). L'aération et l'eau chaude sanitaire sont aussi à prendre en compte. Pourtant, encore très peu de réalisations sont faites, car les travaux à réaliser sont mal connus des professionnels et des habitants : seulement 10%

des Français considèrent que l'isolation des logements est efficace pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Des moyens dérisoires par rapport à l'ampleur du problème

Malgré de réelles prises de conscience concernant l'irréversibilité du changement climatique, malgré l'augmentation de 22% du prix du fioul et de 11% du prix du gaz en un an, l'idée d'une politique drastique d'économies d'énergie n'arrive pas à s'imposer face à la «liberté de choix». On privilégie encore l'information : «étiquette énergétique» et l'incitation : «crédits d'impôt». Mais seule une politique volontariste peut permettre de diminuer significativement la dépendance envers les énergies fossiles et nucléaires. En Allemagne, dès 2001, pouvoirs publics, entreprises et syndicats se sont unis pour lancer un programme de rénovation énergétique du logement. 1,2 milliard d'euros y ont été consacrés permettant la rénovation de 200 000 logements, la création de 25 000 emplois en 2004 et une réduction d'un million de tonnes de CO2.

En France, c'est dès maintenant qu'il faut agir car le secteur du bâtiment est très lent à évoluer. Il faut rénover dès maintenant 400 000 logements par an.

Une mobilisation pour aboutir à une loi contraignante

La campagne vise à alerter le grand public, le gouvernement et les collectivités locales pour qu'une loi contraignante et juste soit adoptée.

Nous avons un rôle fort à jouer sur l'habitat, notamment pour combattre les messages promouvant les solutions au gaz ou électriques.

Charlotte Berthou

Pour commander des documents :

(0,5 € l'exemplaire, tarif réduit pour associations)

Les Amis de la Terre

01 48 51 32 22

Adresse :

2b, rue Jules Ferry

93100 Montreuil

Site : www.amisdelaterre.org

Email :

france@amisdelaterre.org

Pour toute autre information :

Anne Bringault

01 48 51 18 91